

MÉDECIN DE SPP, CHEF DU GROUPEMENT SANTÉ EN SERVICE ET CHEF DU SERVICE PRÉVENTION ET SUIVI DES RISQUES SANITAIRES



Localisation

Service d'incendie et de secours
du Bas-Rhin
Caserne Strasbourg Ouest
4 rue du Zielbaum
67200 STRASBOURG

Emploi permanent - Temps complet ou non complet

Cadre d'emplois des médecins et des pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels – Grade cible : Médecin hors classe

Un contractuel peut être recruté sur ce poste. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Poste à pourvoir dès que possible

Date limite de candidature le 06/06/2025

Offre n° 0067250507000603

CONTEXTE

La sous-direction santé préserve la santé en service par la mise en œuvre de la médecine professionnelle et d'aptitude et de la politique de médecine préventive. Elle assure le soutien sanitaire des interventions et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers. Elle participe également à la formation des sapeurs-pompiers et à la médicalisation des secours.

La sous-direction santé comprend 3 groupements :

- Groupement « santé en service »
- Groupement « ressources et compétences médicales »
- Groupement « secours médical »

Le groupement santé en service a pour vocation la préservation de la santé des agents en service par la mise en œuvre de la médecine professionnelle et d'aptitude d'une part et de la politique de médecine préventive d'autre part. Il comprend deux services : le service de la planification et du suivi de l'aptitude médicale et le service prévention et suivi des risques sanitaires.

Le poste peut être assuré par un médecin à temps complet ou par plusieurs médecins à temps non complet.



- Définir, sous l'autorité du médecin-chef, les orientations de la sous-direction santé en matière d'aptitude et de prévention ;
- Animer, encadrer, coordonner les personnels qui lui sont rattachés fonctionnellement ;
- Assurer l'évaluation des pratiques professionnelles des personnels rattachés ;
- Organiser les visites d'aptitude des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- Organiser et contrôler le fonctionnement des centres médicaux d'aptitude et produire des indicateurs de suivi ;
- Participer à l'analyse des besoins en produits pharmaceutiques, en équipements médico-secouristes et en matériel biomédical dans le cadre de la médecine d'aptitude ;
- Superviser l'activité des intervenants dans leur activité de médecine d'aptitude et de prévention ;
- Valider les indemnités des personnels volontaires.

Au titre du service prévention et suivi des risques sanitaires :

- En relation avec le médecin de prévention, participer à l'animation de l'équipe des experts (psychologues, diététiciennes, kinésithérapeutes) ;
- En relation avec le médecin de prévention et la pharmacienne du service, organiser l'enregistrement des expositions professionnelles dans le dossier médical des agents ;
- Apporter une expertise en médecine du sport dans le cadre de l'activité physique au sein du SIS.

Missions au sein de la sous-direction santé :

Médecin référent CMA :

- Assurer la fonction de médecin référent de certains centres médicaux d'aptitudes (CMA).

Activité de médecine d'aptitude et de prévention :

- Participer aux visites médicales et aux commissions départementales d'aptitude ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi de la politique d'hygiène et sécurité (démarche SSQVS) ;
- Participer aux réunions de la F3SCT.

Activités opérationnelles :

- Participer aux astreintes départementales santé et DSM ;
- Participer aux activités opérationnelles de la sous-direction santé, aux activités de soutien sanitaire.
- Participer assidûment aux exercices organisés par le SIS 67 et la Préfecture.

Formation :

- Participer à l'analyse des besoins en formation de la sous-direction santé en médecine d'aptitude et de prévention ;
- Organiser et animer la formation initiale et la formation continue des membres de la sous-direction santé ;
- Participer aux actions de formation des sapeurs-pompiers.



PROFIL RECHERCHÉ

- Docteur en médecine (médecine générale ou médecine santé publique ou médecine du travail) inscrit au conseil national de l'ordre des médecins ;
- Médecin spécialiste titulaire du DES de médecine d'urgence, d'anesthésie-réanimation ou de médecine intensive réanimation.
- Médecin de sapeur-pompier professionnel ou médecin qualifié en médecine d'urgence et/ou du travail ;
- Formation DSM appréciée.



SAVOIR ETRE

- Être capable de travailler dans une organisation hiérarchisée ;
- Sens affirmé des relations humaines et du travail en équipe ;
- Capacités de management et d'organisation ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Rigueur et grande disponibilité.



AVANTAGES

- Prime de fin d'année ;
- Carte titres-restaurant ;
- Prestations GAS 67, CNAS, carte CEZAM ;
- Participation employeur (30% avec plafond de 70€) à la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) ;
- Véhicule de service.

CETTE OFFRE M'INTÉRESSE ?

JE CANDIDATE !

J'envoie mon CV et ma lettre de motivation :

- **Par courriel :**
recrutement@sis67.alsace

- **Par voie postale :**
Monsieur le Président du SIS 67
Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin
Le Prisme – 2 route de Paris
67087 Strasbourg Cedex 2

NOS VALEURS AU SERVICE DE L'URGENCE

ENGAGEMENT ESPRIT D'ÉQUIPE ALTRUISME RESPECT

www.sis67.alsace

[#Pompiers67](#)



**SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN**